

LE CONSEIL DE L'ORDRE

8, RUE DU GRAND-CHÊNE
CASE POSTALE 7056
CH - 1002 LAUSANNE

TÉL : 021 311 77 39
FAX : 021 311 77 49

info@oav.ch
www.oav.ch

*Aux membres de l'Ordre des avocats vaudois
et aux avocats-stagiaires*

Lausanne, le 18 août 2022

Convocation à l'Assemblée générale extraordinaire du 5 octobre 2022

Madame et Messieurs les Bâtonniers,
Chères Consœurs,
Chers Confrères,

En application de l'article 20 alinéa 3 des Statuts, je vous informe que la prochaine Assemblée générale de l'Ordre des avocats vaudois aura lieu :

le mercredi 5 octobre 2022, à 17 heures 00,
à l'Aula du Palais de Rumine
(Place de la Riponne 6, 1005 Lausanne)

L'ordre du jour comprendra notamment l'élection de deux membres du Conseil de l'Ordre, en remplacement de Mes Tiphane Chappuis et Fabien Hohenauer.

En vertu de l'article 16 alinéa 2 des Statuts, les candidatures doivent m'être adressées par écrit un mois avant l'assemblée, soit **le 5 septembre 2022 au plus tard.**

La convocation à l'assemblée et l'ordre du jour de celle-ci vous parviendront prochainement.

Veuillez agréer, Madame et Messieurs les Bâtonniers, chères Consœurs, chers Confrères, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Pour le Conseil de l'Ordre


Eric Ramel